

SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL (SST) Formation Initiale – Adaptée au public ESAT

Document de référence. (V8. 01/2021) –

Guide des données techniques et conduites à tenir SST (V5. 01/2024) de l'INRS et manuel du formateur SST (version 01/2024)

◆ Domaine de compétences 2

CONTRIBUER À LA PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

SITUER SON RÔLE DE SST DANS L'ORGANISATION DE LA PRÉVENTION DE L'ENTREPRISE

- ▶ Les accidents du travail et le schéma de survenance
- ▶ Notions de danger, situation dangereuse et risque
- ▶ Intérêt et principes de la prévention
- ▶ Les acteurs de la prévention
- ▶ Rôle du SST dans l'entreprise

CARACTÉRISER LES RISQUES PROFESSIONNELS

- ▶ Identifier les dangers en ESAT
- ▶ Repérer les situations dangereuses
- ▶ Évaluer les risques et les dommages potentiels

PARTICIPER À LA MAÎTRISE DES RISQUES

- ▶ Supprimer ou réduire les risques
- ▶ Mettre en œuvre des actions de prévention
- ▶ Informer les acteurs compétents
- ▶ Proposer des pistes d'amélioration

◆ Domaine de compétences 1

INTERVENIR FACE À UNE SITUATION D'ACCIDENT DU TRAVAIL

SITUER SON RÔLE DANS L'ORGANISATION DES SECOURS

- ▶ Cadre juridique du SST
- ▶ Limites de son intervention

PROTÉGER

- ▶ Rechercher les dangers persistants
- ▶ Supprimer ou isoler les sources de danger
- ▶ Soustraire la victime au danger
- ▶ Baliser la zone
- ▶ Utiliser le matériel spécifique

EXAMINER LA VICTIME

- ▶ Rechercher les signes de détresse
- ▶ Examiner la victime selon un ordre logique

ALERTER / FAIRE ALERTER

- ▶ Organisation des secours
- ▶ Message d'alerte adapté à l'entreprise

SECOURIR

- ▶ Gestes de secours adaptés à la situation
- ▶ Respecter la chronologie : protéger – examiner – alerter – secourir

SITUATIONS TRAITÉES

- ▶ Saignement abondant – Étouffement – Malaise – Brûlures – Traumatismes – Plaies – Victime inconsciente qui respire – Victime inconsciente qui ne respire pas (RCP + DAE)

CERTIFICATION

La formation fait l'objet d'une évaluation certificative conforme au document référentiel SST V8-01/2021 de l'INRS.

Elle comprend 2 épreuves certificatives :

- Une mise en situation d'accident du travail simulée
- Un questionnaire sur les compétences en matière de prévention

La certification est délivrée si l'ensemble des **8 compétences du référentiel SST** est acquis

VALIDATION

Le certificat SST est valable **24 mois** (2 ans).

Pour conserver la validité de son certificat, le SST doit obligatoirement suivre une formation de **Maintien et Actualisation des Compétences (MAC)**

- Tous les 24 mois
- Durée minimale : 7 heures

À l'issue du MAC, une nouvelle évaluation certificative est réalisée.

Un SST dont la date de fin de validité de son certificat est dépassée ne peut plus exercer en tant que SST. Il peut néanmoins suivre un MAC pour recouvrer sa certification sous réserve que le délai entre la date limite de validité et le MAC ne porte pas préjudice a priori à la réussite aux épreuves certificatives. Dans le cas contraire, il est conseillé de suivre de nouveau une formation initiale.

DURÉE :

2 jours minimum –
14 heures minimum
Temps complémentaire
adapté au public et aux
risques spécifiques (ESAT)-
21 heures à 28 heures

PRÉREQUIS :

Aucun.

PUBLIC :

Toute personne volontaire pour
être SST

Minimum 4

Maximum 10 personnes

En dessous de 4 personnes, le
stage ne peut être maintenu.

OBJECTIFS

PÉDAGOGIQUES :

À l'issue de la formation, le
stagiaire sera capable de : Situer
son rôle de SST dans
l'organisation des secours dans
l'entreprise

Protéger de façon adaptée

Examiner la victime

Garantir une alerte favorisant
l'arrivée de secours adaptés au
plus près de la victime

Secourir la victime de manière
appropriée

Situer son rôle de SST dans
l'organisation de la prévention de
l'entreprise

Caractériser des risques
professionnels dans une situation
de travail

Participer à la maîtrise des
risques professionnels par des
actions de prévention

MOYENS PÉDAGOGIQUES :

Exposés s'appuyant sur des
moyens audio-visuels et des
supports physiques, simulations
et mises en situation pratique
actives, évaluations formatives,
cas concrets ESAT

Moyens humains :

Formateur SST certifié par l'INRS
à jour de ses compétences

NOTRE PLUS :

SMV ACADEMY :

Accompagnement avant, pendant
et après la formation par nos
formateurs

ACCESSIBILITÉ :

La formation est accessible aux
personnes en situation de
handicap.

SMV Formation s'engage à
étudier toute situation particulière
afin de proposer des solutions
d'adaptation (pédagogiques,
techniques et organisationnelles)